

CONTRAT DE MONTE – SAISON 2010

Borgo La caccia Consorzio di cooperative sociali-Società Cooperativa Onlus

Località Caccia, 1 – 25010 Pozzolengo (BS) – Italia

Cf/Pi: 02796770986 – n° iscr. Registro Imprese di Brescia 02796770986 – iscr. All'albo n° a177009

Tel. +39 3355639907 – Tel. +39 0309916044 – Fax +39 030918340

Web site: <http://www.borgolacaccia.it> - E-mail: info@borgolacaccia.it

En utilisant le contrat suivant,

Entre **BORGOLA CACCIA** società cooperativa onlus, loc. Caccia 1 25010 Pozzolengo (BS) ci nommé le vendeur et l'éleveur _____

Résidant à _____ n° _____

Ville _____ Code Postal _____

N° TVA _____ Code Fiscal _____

N ° Tel _____ N ° Portable _____

N° Fax _____ E-Mail _____

Date de naissance _____

En qualité d'acheteur stipule ce qui suit:

Contrat avec réservation et solde au 1er octobre 2010.

La réservation de la carte de saillie « garantie poulain vivant » est effective au retour du contrat signé en deux exemplaires et des règlements:

50% du montant de la saillie à régler à la réservation

50% restant à régler au 01/10/2010 quel que soit l'état de gestation de la jument.

Si la jument se trouve vide au 01/10, l'éleveur se voit bénéficier d'un report intégral du montant de la saillie pour la saison 2011,

si la jument avorte après le 01/10/2010, l'éleveur se voit bénéficier d'un report intégral du montant de la saillie pour la saison 2011.

Dans le cas où la jument ne se trouve pas gestante après la première fécondation, la jument pourra être de nouveau inséminée jusqu'à l'obtention de la gestation.

Les éleveurs dont la jument n'est pas restée gestante et qui n'auront pas envoyé un certificat du vétérinaire, perdront le droit d'inséminer la jument la saison suivante.

Le prix ne comprend pas les coûts de prélèvement et de préparation (50,00 € + TVA 20%) et frais de transport par un transporteur express (25,00 € + TVA 20%). **Les expéditions partant de l'Italie auront le coût de 75,00 € + TVA 20%= 90,00€.**

Les prix cités ci-dessus sont à considérer pour un prélèvement et une expédition à nous payer à la livraison.

Le sperme voyagera à la charge et au risque de l'éleveur car nous ne pouvons en aucun cas garantir le résultat des expéditions.

Seront pris en considération les demandes d'expédition arrivées avant midi du lundi au jeudi.

Les expéditions partiront seulement après la confirmation du paiement par virement.

Le sperme sera expédié par le transporteur TNT TRACO

nom du centre d'insémination: _____

adresse du centre d'insémination: _____

La disponibilité quotidienne du sperme de l'étalon est complète pour les jours de prélèvement sauf dans le cas où l'étalon est utilisé pour des activités sportives, ou dans le cas où les commandes du jour excèdent le nombre maximum de doses disponibles fixées, de manière à garantir une qualité et une quantité de sperme optimale.

Les doses disponibles seront attribuées en priorité aux premières commandes. Dans le cas contraire, nous nous rendons tout de même disponible à remplacer le sperme de l'étalon demandé avec celui d'un autre étalon disponible au même prix, ou à expédier si disponible, sans aucune augmentation de prix, une dose de sperme congelé de l'étalon demandé.

Le paiement doit se faire par virement bancaire en faveur de :

BORGO LA CACCIA Società Cooperativa Onlus

Veneto Banca, Agenzia di Desenzano

IBAN: IT55F0541854460137570315594

SWIFT: AMBPIT2M

Le vendeur s'engage à fournir du sperme réfrigéré pour la jument :

Nom _____ Race _____ Année _____

robe _____ Père _____ Mère _____

Père de la mère _____ Père de la grand mère maternelle _____

N° sire _____

Le vétérinaire responsable des opérations est :

Nom _____ résidant à _____

N° _____ Ville _____

N° Tel _____ N ° Portable _____ N° fax _____

E-mail _____

Par le présent contrat l'éleveur autorise BORG LA CACCIA Società Cooperativa Onlus a utiliser ses dates personnels au regard de l'art. D.Lgs. 196/03. Ce contrat est constitué de deux pages et deux copie dont une doit être conservée par l'acheteur et l'autre doit être renvoyée par fax au numéro 030-918340 en joignant une copie du virement bancaire.

A _____, Le _____

BORGO LA CACCIA

L'ACHETEUR

porter à la main la mention « lu et approuvé »

conditions d'utilisations:

la carte de saillie est réservée par l'éleveur et pour la seule jument citée ci-dessus. La carte de saillie n'est en aucun cas cessible à un autre acheteur; le contrat de saillie reste nominatif. Tout changement doit faire l'objet d'une demande par l'acheteur et d'un accord écrit préalable du vendeur « borgo la caccia ».

L'acheteur passera par un centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et règlera la totalité des frais (mise en place, pension, analyses...).

Pour les transferts d'embryons, l'acheteur est tenu d'en informer le vendeur lors de la signature du contrat. Une carte de saillie est payable pour un poulain.

Pour obtenir des doses en IA congelée, celles ci ne seront disponibles qu'au centre d'insémination Haras de Guibail et ce en illimité. Celui ci reste pour le moment le seul centre agréé par Borgo la caccia.

Pour les autres centres, il n'y aura que de la semence réfrigérée de disponible.

